RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00764
Numéro SIREN : 403 701 857
Nom ou dénomination : SRAM

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2022 sous le numéro de dépôt 7969

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SRAM
Société par Actions Simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021
SRAM
Société par Actions Simplifiée
9-11 allée de l'Arche, 92032 Paris La Défense Cedex

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 653 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SRAM
Société par Actions Simplifiée

Siège social : 9-11 allée de l'Arche, 92032 Paris La Défense Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SRAM SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 mars 2022

KPMG Audit IS

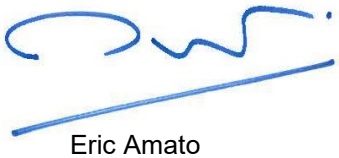

Eric Amato
Associé

1

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SRAM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9-11 Allée de l'Arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 3 7 0 1 8 5 7 0 0 0 5 0 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092021 Net 3	N-1 30092020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 954	AS 1 280	15 673	
		Autres immobilisations corporelles	AT	91 639	AU 5 063	86 576	
		Immobilisations en cours	AV	130 782	AW	130 782	
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	239 376	BK 6 344	233 032	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	50 956	BM	50 956	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	146 776	BU	146 776	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	407 178	BY	407 178	
		Autres créances (3)	BZ	1 731 300	CA	1 731 300	141 941
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	7 978 708	CG	7 978 708	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 951	CI	8 951	
		TOTAL (III)	CJ	10 323 872	CK	10 323 872	141 942
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 563 249	1A 6 344	10 556 905	141 942

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SRAM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 431 000)	DA	2 431 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	578	94 546
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	134 287	(2 968)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 569 865	135 578
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 000	
	Provisions pour charges	DQ	170 121	
	TOTAL (III)	DR	194 121	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 742 164	3 699
	Dettes fiscales et sociales	DY	718 177	767
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	27 508	
	Autres dettes	EA	305 067	1 897
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	7 792 918	6 363
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 556 905	141 942

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 678 162	6 363
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SRAM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 148 859	FB		FC	4 148 859	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	619 816	FH		FI	619 816	13 741
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 768 676	FK		FL	4 768 676	13 741
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		1 860
	Autres produits (1) (11)					FQ	68 600	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 837 277	15 602
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 585 696	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(51 371)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	145 812	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(17 834)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	382 725	4 210
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 468	14 463
	Salaires et traitements*					FY	350 039	
	Charges sociales (10)					FZ	85 087	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	6 344	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	67 820	
	Autres charges (12)					GE	199 389	1 571
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 770 179	20 245
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	67 097	(4 643)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	67 311	1 573
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	67 311	1 573
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	121	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	121	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	67 189	1 573
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 287	(3 070)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS SRAM

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		102
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		102
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		102
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 904 588	17 277
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 770 300	20 245
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	134 287	(2 968)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières				HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)				1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *				HP		
	– Crédit–bail immobilier				HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)				1H	825	442
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J	67 311	1 573
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
(9)	Dont transferts de charges				A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS	A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
AUTRES ACHAT ET CHARGES EXTERNES		
Personnel extérieur à l'entreprise	50	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	359	
Publicité, relations extérieures	635	
IMPOT, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DES COMPTES

SOCIÉTÉ	S.R.A.M
Forme juridique	SAS
Adresse du siège social	9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex
Exercice traité clos le	30 septembre 2021
Exercice précédent clos le	30 septembre 2020
Nbre de mois (exercice traité)	12

S.R.A.M

SAS

9-11 allée de l'Arche
92032 Paris La Défense Cedex

Comptes annuels au 30 septembre 2021

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Au 30 septembre 2021,

Le total du bilan s'élève à	:	10 556 905,19	euros
Le compte de résultat dégage un bénéfice de	:	134 287,65	euros
L'exercice écoulé a une durée de	:	12	mois
L'exercice précédent avait une durée de	:	12	mois

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Note	Informations	P	N/P	N/A
1	**Faits caractéristiques de l'exercice**	x		
2	**Principes, règles et méthodes comptables**	x		
	Notes sur le bilan			
3	Etat de l'actif immobilisé	x		
4	Etat des amortissements	x		
5	Frais d'établissement	x		
6	Fonds commercial	x		
7	Stocks	x		
8	Tableau des échéances des créances et dettes	x		
9	Montants des créances et dettes représentés par des effets de commerce			x
10	Produits à recevoir et charges à payer	x		
11	Comptes de régularisation - actif et passif	x		
12	Composition du capital social	x		
13	Tableau de variation des capitaux propres	x		
14	Situations fiscales latente et différée	x		
15	Etat des provisions inscrites au bilan	x		
	Notes sur le compte de résultat			
16	Ventilation du chiffre d'affaires	x		
17	Résultat sur cessions courantes d'immobilisations	x		
18	Impôts sur les bénéfices	x		
	Autres informations			
19	Effectif moyen	x		
20	Charges et produits exceptionnels	x		
21	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat	x		
22	Avantages, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	x		
23	Engagements financiers donnés et reçus			x
24	Dettes garanties par des suretés réelles			x
25	Evénements post clôture	x		
26	Liste des filiales et participations			x

P : Information produite		22		
N/P : Information non produite car non significative				
N/A : Information non produite car non applicable				4

Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.

Note 1

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie de Covid-19

Contexte sanitaire

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'évolution du coronavirus COVID-19 de pandémie, affectant plus de 150 pays dans le monde. La plupart des gouvernements centraux ont pris des mesures restrictives depuis lors pour contenir la propagation du virus et protéger les personnes en limitant les contacts et les déplacements internationaux et nationaux. Les campagnes de vaccinations massives mises en œuvre depuis le début de l'année 2021 à l'échelle mondiale ont permis un tournant majeur dans la lutte contre la pandémie.

Ce contexte sanitaire a affecté de manière significative la plupart des économies dans le monde et a entraîné une réduction des ventes et de la génération de trésorerie du Groupe Areas depuis cette date. Néanmoins, compte tenu de l'activité de ces derniers mois, des mesures de préservation des liquidités mises en œuvre, de la situation financière constatée en fin d'année et des projections faites pour les mois à venir sur la base du budget de l'exercice prochain, l'appréciation du Groupe Areas est qu'il n'y a plus d'incertitude majeure pour la poursuite de son activité. Par conséquent, la publication des comptes consolidés du Groupe Areas au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 a été faite en maintenant le principe comptable de la continuité d'exploitation et ce même principe a été retenu pour les filiales françaises.

La France a connu une année contrastée, avec une partie de l'exercice encore très contraint sur le plan sanitaire allant parfois jusqu'à la fermeture d'entreprises, suivi d'un assouplissement progressif des mesures de restrictions au fil du déploiement des campagnes de vaccination.

Liquidité et continuité d'exploitation

- Un contrôle strict des charges et des investissements
    - ° Une gestion agile et adaptée des effectifs à l'activité et décalages de paiements de charges sociales
    - ° Annulations ou reports de certains investissements
    - ° Négociations avec les fournisseurs sur les délais de paiements
    - ° Variabilisation des charges
    - ° Fermeture de certains points de ventes en fonction des circonstances
- L'obtention de nouveaux financements

  Afin de financer les besoins de trésorerie des entités françaises d'Areas, un prêt garanti par l'état (PGE) a été octroyé à la société HRC (filiale française du Groupe Areas) pour une durée de 6 ans après extension de celle-ci en cours d'exercice.
- Le recours aux mesures de soutien mises en place par l'état (fonds de solidarité, aide « coûts fixes », exonérations et aides aux paiements des charges sociales)

La liquidité de la Société étant assurée par le Groupe Areas et sur la base des points exposés ci-dessus, les comptes clos au 30 septembre 2021 de la Société ont été établis et arrêtés en retenant la convention comptable de continuité d'exploitation.

Note 1

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dépréciation des actifs non-courants

La Société a effectué une revue approfondie de la performance de ses actifs corporels et incorporels et pour ceux présentant un indice de perte de valeur significatif, a procédé à un test de dépréciation afin d'estimer la valeur recouvrable des actifs testés.

Suite à cette analyse, aucune dépréciation d'actifs n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Société en participation

SRAM a constitué avec APRR une société en participation en charge de la gestion de l'exploitation des activités de boutique, de restauration et de carburant des aires de Saint Ambreuil, Jonchet Récompenses et de Jonchet Grande Paroisse. dans le cadre d'un contrat de sous-concession.

Opérations sur le capital

Le 27 mai 2021 l'associé unique HRC a souscrit à une augmentation du Capital de la société SRAM par apport en numéraire de 2 391 000 € se traduisant par l'émission de 2 391 000 actions nouvelles de 1 €.

Note 2

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2021 sont établis conformément au Plan Comptable Général et selon les principes comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les principes retenus ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques aux années précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan.

METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles**

La valeur des marques n'est pas amortie. Elle fera l'objet d'une dépréciation dans le cas ou leur valeur d'utilité viendrait à être inférieure à leur valeur nette comptable.

Les autres biens incorporels sont amortis linéairement sur les durées suivantes

- Droit à concession : Durée de la concession
- Logiciels…….1 à 5 ans
- Licences……..5 ans
-

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition ne sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en charge de l'exercice. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Si cette durée excède la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de la concession.

En vertu des dispositions contractuelles, les biens peuvent faire l'objet d'un amortissement des valeurs brutes sous déduction de leur valeur de reprise à l'échéance des contrats de concessions.

.Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- Constructions……..20 ans
- Matériel et outillage…….3 à 10 ans
- Installations générales & agencements…...3 à 10 ans
- Matériel de transport……...3 à 10 ans
- Matériel de bureau & mobilier…….2 à 10 ans

- **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la méthode dite PMP pour les sorties de stocks.

- **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour charges est enregistrée au bilan de la société au titre des engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) et de médailles du travail (Mdt). Ces provisions sont évaluées selon une méthode actuarielle (méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière (« Projected Unit Credit Method »), en conformité avec la recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n° 1.23 et la recommandation n° 2003-R.02 de l'Autorité des Normes Comptables et de l'avis n°2004-05 du 25 mars 2004 de l'Autorité des Normes Comptables.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux applicables et en vigueur à la date de la clôture. Ces provisions ont été calculées plus particulièrement sur la base d'un taux d'actualisation net de 0.70 % et, pour les IFC, d'un âge de départ en retraite de 62 à 64 ans et d'un mode de départ volontaire.

La provision enregistrée au bilan de la société au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail s'élève à 170 121 Euros au 30 septembre 2021.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er octobre 2019, le résultat de la société est intégré fiscalement dans les comptes de la société FINANCIERE PAX 9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex, visée à l'article 223A du CGI.
La société supporte l'impôt sur son propre résultat fiscal comme si elle avait été imposée distinctement.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société :

PAX Equityco S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
43-45, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg
B224070

Note 3

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir.poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Dimunution Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	0
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	0				0
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	0			0	0
Avances,acptes/immo. incorporelles	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	239 377	0	0	239 377
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Instal. tech., outillage et mat. industriel	0	16 955			16 955
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corporelles	0	91 639			91 639
Immobilisations en cours	0	130 782			130 782
Avances,acptes/immob. corporelles	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0	0
Participations	0				0
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL GENERAL	0	239 377	0	0	239 377

Note 4

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0
Frais d'établissement	0			0
Frais de recherche et développement	0			0
Concessions, brevets et droits similaires	0			0
Fonds commercial	0			0
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	6 344	0	6 344
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Installations techniques, outillage et matériel industriel	0	1 281		1 281
Matériel de transport	0			
Autres immobilisations corporelles	0	5 063		5 063
Immobilisations en cours	0			0
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
Participations				0
Créances rattachées à des participations				0
Autres titres immobilisées				0
Prêts				0
Autres immobilisations financières				0
TOTAL GENERAL	0	6 344	0	6 344

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE			
- calculées selon le mode linéaire	6 344	- au résultat d'exploitation	6 344
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
TOTAL	6 344	TOTAL	6 344

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital	***NEANT***		
TOTAL	0	0	

Note 6

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Fonds commerciaux achetés sans protection juridique : - - - Fonds commerciaux achetés avec protection juridique : - - - Fonds commerciaux reçus en apport : - - -	***NEANT***		
TOTAL	0	0	

Note 7

STOCKS

ELEMENTS	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	50 957		50 957
Marchandises	146 777		146 777
TOTAL	197 733	0	197 733

Note 8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1an au plus	à plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	407 179	407 179	
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés	872	872	
Sécurite sociale et organismes sociaux	10 367	10 367	
Etat : impôts sur les bénéfices	35 971	35 971	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	450 423	450 423	
Etat : autres impôts, taxes assimilées			
Etat : créances diverses			
Groupe et associés	500 087	500 087	
Débiteurs divers	733 581	733 581	
Charges constatées d'avance	8 951	8 951	
TOTAL GENERAL	2 147 431	2 147 431	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1an au plus	plus d' 1an, 5ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 742 165	6 742 165		
Personnel et comptes rattachés	357 337	357 337		
Sécurite sociale et organismes sociaux	274 130	159 375	114 756	
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	57 769	57 769		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	28 941	28 941		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 509	27 509		
Groupe et associés	301 902	301 902		
Autres dettes	3 165	3 165		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 792 918	7 678 163	114 756	0

Note 9

MONTANTS DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

POSTES DU BILAN CONCERNES	CREANCES	DETTES
Créances clients et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A RECEVOIR	0	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A PAYER	-	0

Note 10

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 152
Autres créances	67 454
TOTAL	68 606

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 292 790
Dettes fiscales et sociales	308 726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 130
Autres dettes	1 268
TOTAL	1 608 914

Note 11

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	8 951	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	8 951	0

Note 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
Parts sociales	40 000			1
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
TOTAL	40 000	0	0	

Note 13

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE CONCERNEE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N / Augmentation de capital	A la clôture de l'exercice
Capital social	40 000		2 391 000	2 431 000
Primes liées au capital	94 546	-2 968	-91 000	578
Réserves	4 000			4 000
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	-2 968	2 968	134 288	134 288
Dividendes	0			0
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	0			0
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	135 578	0	2 434 288	2 569 866

Dividendes distribués au cours de l'exercice :	
Résultat de l'exercice précédent pris en compte par les associés :	

Note 14

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		Montant
Provisions réglementées		
Autres produits non taxables temporairement		
TOTAL ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(1)	0
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation		
Autres charges non déductibles temporairement (à détailler):		49 800
Contribution Sociale de Solidarité		
Congés payés		
Participation des salariés		
Autres		49 800
TOTAL ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(2)	49 800
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(1) - (2)	-49 800

Déficits fiscaux reportables	47 286
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	47 286

Note 15

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES (1)					0
Provisions pour litiges	0				0
Provisions pour garanties clients	0				0
Provisions pertes marchés à terme	0				0
Provisions pour amendes et pénalités	0				0
Provisions pour pertes de change	0				0
Provisions pensions, obligations similaires.	0	170 121	0	0	170 121
Provisions pour impôts	0				0
Provisions pour renouvellement immo.	0				0
Provisions pour grosses réparations	0				0
Provisions charges s/congés à payer	0				0
Autres provisions pour risques et charges	0	24 000			24 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	194 121	0	0	194 121
Provisions pour dépréciation des immo. incorporelles	0				0
Provisions pour dépréciation des immo. corporelles	0				0
Provisions pour dépréciation des titres de participation	0				0
Provisions pour dépréciation des autres immo. financ.	0				0
Provisions pour dépréciation des stocks	0				0
Provisions pour dépréciation des comptes clients					0
Autres provisions pour dépréciation	0				0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	194 121	0	0	194 121

Dotations et reprises d'exploitation		193 774			
Dotations et reprises financières		347			
Dotations et reprises exceptionnelles					
TOTAL DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS		194 121	0	0	

(1) : à détailler si nécessaire

Note 16

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
Restauration	497 649	
Boutique	640 133	
Commissions	119 307	
Carburant	3 449 852	
Ventes annexes	58 875	
Autres	2 861	13 741
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	4 768 677	13 741

VENTILATION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
Chiffre d'affaires réalisé en France	4 768 677	13 741
Chiffre d'affaires réalisé à l'exportation		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	4 768 677	13 741

Note 17

PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

Les plus et moins-values de l'exercice sur cessions courantes d'immobilisations, classées dans le résultat d'exploitation, s'élèvent à : 0 €

Note 18

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

NATURE DU RESULTAT	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
Résultat courant	134 288		134 288	-3 070
Résultat exceptionnel			0	102
Participation des salariés				
Credit d'impôt (Produit à recevoir)			0	
Contribution additionelle 3,3%			0	
RESULTAT NET COMPTABLE	134 288	0	134 288	-2 968

Note 19

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

CATEGORIE	EXERCICE N			EXERCICE N-1 Total
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	
Cadres	1		1	0
Employés et agents de maîtrise	33		33	0
Ouvriers			0	0
TOTAL EFFECTIF MOYEN	34	0	34	0

Note 20

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
SUR OPERATION DE GESTION		
- Chéques de paie non réclamée > 3 ans		102
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	102

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0

Note 22

AVANTAGES, CREDITS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT

Note 23

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

ENGAGEMENTS DONNES	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres ent. liées	Autres	
Cautions sur marchés						0
Autres avals et cautions						0
Effets escomptés et non échus						0
Passifs des filiales sous forme de SNC						0
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées (1)						0
Autres engagements donnés (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS RECUS	ACCORDES PAR					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres ent. liées	Autres	
Avals, cautions et garanties						0
Autres engagements reçus (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0	0	0	0

Note 24

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTE DU BILAN CONCERNE	Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes non financières		
TOTAL	0	0

Note 25

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire décrite précédemment, depuis la clôture de l'exercice au 30 septembre 2021, la plupart des gouvernements ont adapté en permanence les mesures restrictives pour contenir le niveau de propagation du virus.
Ces événements ne remettent pas en cause à ce stade les appréciations du Groupe et de la Société concernant la continuité d'exploitation et la valorisation des actifs telles que décrites ci-dessus.

DocuSign Envelope ID: 2A56F232-4E0E-407B-A237-B155C5CF65E7

SRAM
Société par actions simplifiée au capital de 2 431 000 euros
Siège social : 9-11 allée de l'Arche-92032 Paris la Défense Cedex
403 701 857 RCS NANTERRE
la « **Société** »

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 17 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept mars, au 9-11 allée de l'Arche-92032 Paris la Défense Cedex,

La société **HRC**, représentée par son Président Directeur Général, Monsieur Yves LACHERET, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société,

A été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021 ;
- Affectation du résultat ;
- Points sur les conventions visées par les dispositions des articles L227-10 et suivants du Code de commerce
- Pouvoirs pour formalités.

A pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 30 septembre 2021 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de cet exercice ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée unique prend acte de ce qu'aucune dépense ou charge non déductible fiscalement visée par l'article 39-4 du Code général des Impôts n'a été engagée au titre de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide, sur proposition du Président, d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice s'élevant à 134 287,65 € sur le compte de réserve légale à hauteur de 6 714,38 € qui passerait ainsi de 4 000 € à 10 714,38 € et à hauteur de 127 573,27 € sur le compte report à nouveau qui passerait ainsi à 127 573,27 €.

DocuSign Envelope ID: 2A56F232-4E0E-407B-A237-B155C5CF65E7

Nous vous rappelons que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Montant par action	Dividende total
30/09/2020	0 €	0€
30/09/2019	0 €	0€
30/09/2018	0 €	0€

TROISIEME DECISION

L'Associée unique constate qu'aucune convention n'est à mentionner au registre des décisions au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs à la société Medialex ou au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme, pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

-oOo-

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique.

HRC
Représentée par Yves LACHERET

DocuSigned by:
YVES LACHERET
8AEA3C01C59F48E...

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SRAM
Société par Actions Simplifiée

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021
SRAM
Société par Actions Simplifiée
9-11 allée de l'Arche, 92032 Paris La Défense Cedex

KPMG Audit IS,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG Audit IS
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 802 653 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 96 51 28 02 653

KPMG AUDIT IS
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

SRAM
Société par Actions Simplifiée

Siège social : 9-11 allée de l'Arche, 92032 Paris La Défense Cedex

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre décision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SRAM SAS relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 15 mars 2022

KPMG Audit IS

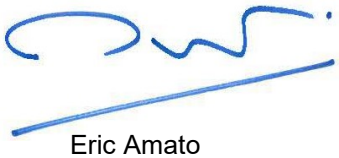

Eric Amato
Associé

1

BILAN - ACTIF

DGFiP **N° 2050 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SRAM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 9-11 Allée de l'Arche 92032 PARIS LA DEFENSE CEDEX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 3 7 0 1 8 5 7 0 0 0 5 0 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092021 Net 3	N-1 30092020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 954	AS 1 280	15 673	
		Autres immobilisations corporelles	AT	91 639	AU 5 063	86 576	
		Immobilisations en cours	AV	130 782	AW	130 782	
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
		TOTAL (II)	BJ	239 376	BK 6 344	233 032	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	50 956	BM	50 956	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	146 776	BU	146 776	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	407 178	BY	407 178	
		Autres créances (3)	BZ	1 731 300	CA	1 731 300	141 941
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	7 978 708	CG	7 978 708	
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 951	CI	8 951	
		TOTAL (III)	CJ	10 323 872	CK	10 323 872	141 942
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	10 563 249	1A 6 344	10 556 905	141 942

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SRAM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 431 000)	DA	2 431 000	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	578	94 546
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 000	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	134 287	(2 968)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	2 569 865	135 578
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	24 000	
	Provisions pour charges	DQ	170 121	
	TOTAL (III)	DR	194 121	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 742 164	3 699
	Dettes fiscales et sociales	DY	718 177	767
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	27 508	
	Autres dettes	EA	305 067	1 897
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	7 792 918	6 363
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 556 905	141 942

RENVOIS					
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 678 162	6 363
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP **N° 2052 2021**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SRAM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	4 148 859	FB		FC	4 148 859	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	619 816	FH		FI	619 816	13 741
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 768 676	FK		FL	4 768 676	13 741
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		1 860
	Autres produits (1) (11)					FQ	68 600	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	4 837 277	15 602
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 585 696	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(51 371)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	145 812	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(17 834)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	382 725	4 210
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	16 468	14 463
	Salaires et traitements*					FY	350 039	
	Charges sociales (10)					FZ	85 087	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	6 344	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	67 820	
	Autres charges (12)					GE	199 389	1 571
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	4 770 179	20 245
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	67 097	(4 643)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	67 311	1 573
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	67 311	1 573
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	121	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	121	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	67 189	1 573
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	134 287	(3 070)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise SAS SRAM

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		102
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		102
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		102
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	4 904 588	17 277
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 770 300	20 245
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	134 287	(2 968)

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières				HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)				1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *				HP		
	– Crédit–bail immobilier				HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)				1H	825	442
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				1J	67 311	1 573
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)				HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				RD		
(9)	Dont transferts de charges				A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS	A5					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
AUTRES ACHAT ET CHARGES EXTERNES		
Personnel extérieur à l'entreprise	50	
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	359	
Publicité, relations extérieures	635	
IMPOT, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE DES COMPTES

SOCIÉTÉ	S.R.A.M
Forme juridique	SAS
Adresse du siège social	9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex
Exercice traité clos le	30 septembre 2021
Exercice précédent clos le	30 septembre 2020
Nbre de mois (exercice traité)	12

S.R.A.M

SAS

9-11 allée de l'Arche
92032 Paris La Défense Cedex

Comptes annuels au 30 septembre 2021

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels : elle comporte des éléments d'information complémentaire au bilan et au compte de résultat, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise.

Les éléments d'information qui ne présentent pas un caractère obligatoire ne sont mentionnés que pour autant qu'ils ont une importance significative.

Au 30 septembre 2021,

Le total du bilan s'élève à	:	10 556 905,19	euros
Le compte de résultat dégage un bénéfice de	:	134 287,65	euros
L'exercice écoulé a une durée de	:	12	mois
L'exercice précédent avait une durée de	:	12	mois

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

Note	Informations	P	N/P	N/A
1	**Faits caractéristiques de l'exercice**	x		
2	**Principes, règles et méthodes comptables**	x		
	Notes sur le bilan			
3	Etat de l'actif immobilisé	x		
4	Etat des amortissements	x		
5	Frais d'établissement	x		
6	Fonds commercial	x		
7	Stocks	x		
8	Tableau des échéances des créances et dettes	x		
9	Montants des créances et dettes représentés par des effets de commerce			x
10	Produits à recevoir et charges à payer	x		
11	Comptes de régularisation - actif et passif	x		
12	Composition du capital social	x		
13	Tableau de variation des capitaux propres	x		
14	Situations fiscales latente et différée	x		
15	Etat des provisions inscrites au bilan	x		
	Notes sur le compte de résultat			
16	Ventilation du chiffre d'affaires	x		
17	Résultat sur cessions courantes d'immobilisations	x		
18	Impôts sur les bénéfices	x		
	Autres informations			
19	Effectif moyen	x		
20	Charges et produits exceptionnels	x		
21	Eléments relevant de plusieurs postes de bilan et de compte de résultat	x		
22	Avantages, crédits, rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction	x		
23	Engagements financiers donnés et reçus			x
24	Dettes garanties par des suretés réelles			x
25	Evénements post clôture	x		
26	Liste des filiales et participations			x

P : Information produite		22		
N/P : Information non produite car non significative				
N/A : Information non produite car non applicable				4

Sauf indication contraire, toutes les informations chiffrées fournies dans l'annexe sont exprimées en Euros.

Note 1

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Impacts de la pandémie de Covid-19

Contexte sanitaire

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié l'évolution du coronavirus COVID-19 de pandémie, affectant plus de 150 pays dans le monde. La plupart des gouvernements centraux ont pris des mesures restrictives depuis lors pour contenir la propagation du virus et protéger les personnes en limitant les contacts et les déplacements internationaux et nationaux. Les campagnes de vaccinations massives mises en œuvre depuis le début de l'année 2021 à l'échelle mondiale ont permis un tournant majeur dans la lutte contre la pandémie.

Ce contexte sanitaire a affecté de manière significative la plupart des économies dans le monde et a entraîné une réduction des ventes et de la génération de trésorerie du Groupe Areas depuis cette date. Néanmoins, compte tenu de l'activité de ces derniers mois, des mesures de préservation des liquidités mises en œuvre, de la situation financière constatée en fin d'année et des projections faites pour les mois à venir sur la base du budget de l'exercice prochain, l'appréciation du Groupe Areas est qu'il n'y a plus d'incertitude majeure pour la poursuite de son activité. Par conséquent, la publication des comptes consolidés du Groupe Areas au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2021 a été faite en maintenant le principe comptable de la continuité d'exploitation et ce même principe a été retenu pour les filiales françaises.

La France a connu une année contrastée, avec une partie de l'exercice encore très contraint sur le plan sanitaire allant parfois jusqu'à la fermeture d'entreprises, suivi d'un assouplissement progressif des mesures de restrictions au fil du déploiement des campagnes de vaccination.

Liquidité et continuité d'exploitation

- Un contrôle strict des charges et des investissements
    - ° Une gestion agile et adaptée des effectifs à l'activité et décalages de paiements de charges sociales
    - ° Annulations ou reports de certains investissements
    - ° Négociations avec les fournisseurs sur les délais de paiements
    - ° Variabilisation des charges
    - ° Fermeture de certains points de ventes en fonction des circonstances
- L'obtention de nouveaux financements

  Afin de financer les besoins de trésorerie des entités françaises d'Areas, un prêt garanti par l'état (PGE) a été octroyé à la société HRC (filiale française du Groupe Areas) pour une durée de 6 ans après extension de celle-ci en cours d'exercice.
- Le recours aux mesures de soutien mises en place par l'état (fonds de solidarité, aide « coûts fixes », exonérations et aides aux paiements des charges sociales)

La liquidité de la Société étant assurée par le Groupe Areas et sur la base des points exposés ci-dessus, les comptes clos au 30 septembre 2021 de la Société ont été établis et arrêtés en retenant la convention comptable de continuité d'exploitation.

Note 1

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Dépréciation des actifs non-courants

La Société a effectué une revue approfondie de la performance de ses actifs corporels et incorporels et pour ceux présentant un indice de perte de valeur significatif, a procédé à un test de dépréciation afin d'estimer la valeur recouvrable des actifs testés.

Suite à cette analyse, aucune dépréciation d'actifs n'a été comptabilisée sur l'exercice.

Société en participation

SRAM a constitué avec APRR une société en participation en charge de la gestion de l'exploitation des activités de boutique, de restauration et de carburant des aires de Saint Ambreuil, Jonchet Récompenses et de Jonchet Grande Paroisse. dans le cadre d'un contrat de sous-concession.

Opérations sur le capital

Le 27 mai 2021 l'associé unique HRC a souscrit à une augmentation du Capital de la société SRAM par apport en numéraire de 2 391 000 € se traduisant par l'émission de 2 391 000 actions nouvelles de 1 €.

Note 2

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 septembre 2021 sont établis conformément au Plan Comptable Général et selon les principes comptables en vigueur.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

COMPARABILITE DES COMPTES ANNUELS

Les principes retenus ainsi que les règles et les méthodes appliquées sont, dans leur ensemble, identiques aux années précédentes et ne font donc pas obstacle à la comparaison d'un exercice sur l'autre des postes du bilan.

METHODES D'EVALUATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- **Immobilisations incorporelles**

La valeur des marques n'est pas amortie. Elle fera l'objet d'une dépréciation dans le cas ou leur valeur d'utilité viendrait à être inférieure à leur valeur nette comptable.

Les autres biens incorporels sont amortis linéairement sur les durées suivantes

- Droit à concession : Durée de la concession
- Logiciels…….1 à 5 ans
- Licences……..5 ans
-

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les frais d'acquisition ne sont pas inclus dans la valeur brute des immobilisations et sont constatés en charge de l'exercice. Elles sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon le mode linéaire.

Si cette durée excède la durée de la concession, la durée d'amortissement est ramenée à la durée de la concession.

En vertu des dispositions contractuelles, les biens peuvent faire l'objet d'un amortissement des valeurs brutes sous déduction de leur valeur de reprise à l'échéance des contrats de concessions.

.Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes:

- Constructions……..20 ans
- Matériel et outillage…….3 à 10 ans
- Installations générales & agencements…...3 à 10 ans
- Matériel de transport……...3 à 10 ans
- Matériel de bureau & mobilier…….2 à 10 ans

- **Stocks**

Les stocks sont comptabilisés à leur coût d'achat. On applique sauf quelques rares exceptions la méthode dite PMP pour les sorties de stocks.

- **Provisions pour risques et charges**

Une provision pour charges est enregistrée au bilan de la société au titre des engagements de la société en matière d'indemnités de départ en retraite (IFC) et de médailles du travail (Mdt). Ces provisions sont évaluées selon une méthode actuarielle (méthode rétrospective avec salaires de fin de carrière (« Projected Unit Credit Method »), en conformité avec la recommandation de l'Ordre des Experts Comptables n° 1.23 et la recommandation n° 2003-R.02 de l'Autorité des Normes Comptables et de l'avis n°2004-05 du 25 mars 2004 de l'Autorité des Normes Comptables.

Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation, déterminés selon les dispositions de la convention collective, de l'accord d'entreprise ou des droits légaux applicables et en vigueur à la date de la clôture. Ces provisions ont été calculées plus particulièrement sur la base d'un taux d'actualisation net de 0.70 % et, pour les IFC, d'un âge de départ en retraite de 62 à 64 ans et d'un mode de départ volontaire.

La provision enregistrée au bilan de la société au titre des indemnités de départ à la retraite et des médailles du travail s'élève à 170 121 Euros au 30 septembre 2021.

- **Créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances font l'objet d'une appréciation individuelle qui peut conduire, le cas échéant, à la constitution d'une provision pour dépréciation lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

INTEGRATION FISCALE

A compter du 1er octobre 2019, le résultat de la société est intégré fiscalement dans les comptes de la société FINANCIERE PAX 9-11 allée de l'Arche 92032 Paris La Défense Cedex, visée à l'article 223A du CGI.
La société supporte l'impôt sur son propre résultat fiscal comme si elle avait été imposée distinctement.

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

Les comptes de la société sont consolidés, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société :

PAX Equityco S.à r.l.
Société à responsabilité limitée
43-45, Allée Scheffer, L - 2520 Luxembourg
B224070

Note 3

IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Acquisitions Apports Vir.poste à poste	Diminution Vir. poste à poste	Dimunution Cessions	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0	0
Frais d'établissement	0				0
Frais de recherche et développement	0				0
Concessions, brevets et droits similaires	0				0
Fonds commercial	0				0
Autres immobilisations incorporelles	0			0	0
Avances,acptes/immo. incorporelles	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	239 377	0	0	239 377
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Instal. tech., outillage et mat. industriel	0	16 955			16 955
Matériel de transport	0				0
Autres immobilisations corporelles	0	91 639			91 639
Immobilisations en cours	0	130 782			130 782
Avances,acptes/immob. corporelles	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0	0
Participations	0				0
Créances rattachées à des participations	0				0
Autres titres immobilisées	0				0
Prêts	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL GENERAL	0	239 377	0	0	239 377

Note 4

AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début d'exercice	Augmentation Dotations	Diminution Reprises	Fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	0	0
Frais d'établissement	0			0
Frais de recherche et développement	0			0
Concessions, brevets et droits similaires	0			0
Fonds commercial	0			0
Autres immobilisations incorporelles	0			0
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles	0			0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	6 344	0	6 344
Terrains	0			0
Constructions	0			0
Installations techniques, outillage et matériel industriel	0	1 281		1 281
Matériel de transport	0			
Autres immobilisations corporelles	0	5 063		5 063
Immobilisations en cours	0			0
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0
Participations				0
Créances rattachées à des participations				0
Autres titres immobilisées				0
Prêts				0
Autres immobilisations financières				0
TOTAL GENERAL	0	6 344	0	6 344

VENTILATION DES DOTATIONS DE L'EXERCICE			
- calculées selon le mode linéaire	6 344	- au résultat d'exploitation	6 344
- calculées selon le mode dégressif		- au résultat exceptionnel	
TOTAL	6 344	TOTAL	6 344

Note 5

FRAIS D'ETABLISSEMENT

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Frais de constitution Frais de premier établissement Frais d'augmentation de capital	***NEANT***		
TOTAL	0	0	

Note 6

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU FONDS COMMERCIAL

ELEMENTS	Valeur brute	Valeur nette	Durée d'amort.
Fonds commerciaux achetés sans protection juridique : - - - Fonds commerciaux achetés avec protection juridique : - - - Fonds commerciaux reçus en apport : - - -	***NEANT***		
TOTAL	0	0	

Note 7

STOCKS

ELEMENTS	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières, approvisionnements	50 957		50 957
Marchandises	146 777		146 777
TOTAL	197 733	0	197 733

Note 8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	à 1an au plus	à plus d' 1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	407 179	407 179	
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés	872	872	
Sécurite sociale et organismes sociaux	10 367	10 367	
Etat : impôts sur les bénéfices	35 971	35 971	
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	450 423	450 423	
Etat : autres impôts, taxes assimilées			
Etat : créances diverses			
Groupe et associés	500 087	500 087	
Débiteurs divers	733 581	733 581	
Charges constatées d'avance	8 951	8 951	
TOTAL GENERAL	2 147 431	2 147 431	0

ETAT DES DETTES	Montant brut	à 1an au plus	plus d' 1an, 5ans au plus	à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	6 742 165	6 742 165		
Personnel et comptes rattachés	357 337	357 337		
Sécurite sociale et organismes sociaux	274 130	159 375	114 756	
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	57 769	57 769		
Etat : autres impôts, taxes assimilées	28 941	28 941		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 509	27 509		
Groupe et associés	301 902	301 902		
Autres dettes	3 165	3 165		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	7 792 918	7 678 163	114 756	0

Note 9

MONTANTS DES CREANCES ET DETTES REPRESENTES PAR DES EFFETS DE COMMERCE

POSTES DU BILAN CONCERNES	CREANCES	DETTES
Créances clients et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A RECEVOIR	0	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
TOTAL EFFETS A PAYER	-	0

Note 10

PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 152
Autres créances	67 454
TOTAL	68 606

CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 292 790
Dettes fiscales et sociales	308 726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6 130
Autres dettes	1 268
TOTAL	1 608 914

Note 11

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	8 951	
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
TOTAL	8 951	0

Note 12

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'ex.	remboursés pendant l'ex.	
Parts sociales	40 000			1
Actions ordinaires				
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire				
Actions préférentielles				
TOTAL	40 000	0	0	

Note 13

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

RUBRIQUE CONCERNEE	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat N-1	Résultat N / Augmentation de capital	A la clôture de l'exercice
Capital social	40 000		2 391 000	2 431 000
Primes liées au capital	94 546	-2 968	-91 000	578
Réserves	4 000			4 000
Report à nouveau	0			0
Résultat de l'exercice	-2 968	2 968	134 288	134 288
Dividendes	0			0
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	0			0
CAPITAUX PROPRES AVANT REPARTITION	135 578	0	2 434 288	2 569 866

Dividendes distribués au cours de l'exercice :	
Résultat de l'exercice précédent pris en compte par les associés :	

Note 14

SITUATIONS FISCALES DIFFEREE ET LATENTE

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES		Montant
Provisions réglementées		
Autres produits non taxables temporairement		
TOTAL ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(1)	0
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation		
Autres charges non déductibles temporairement (à détailler):		49 800
Contribution Sociale de Solidarité		
Congés payés		
Participation des salariés		
Autres		49 800
TOTAL ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	(2)	49 800
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(1) - (2)	-49 800

Déficits fiscaux reportables	47 286
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	47 286

Note 15

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

RUBRIQUES	Début d'exercice	Dotations Apports	Reprises sans objet	Utilisations	Fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES (1)					0
Provisions pour litiges	0				0
Provisions pour garanties clients	0				0
Provisions pertes marchés à terme	0				0
Provisions pour amendes et pénalités	0				0
Provisions pour pertes de change	0				0
Provisions pensions, obligations similaires.	0	170 121	0	0	170 121
Provisions pour impôts	0				0
Provisions pour renouvellement immo.	0				0
Provisions pour grosses réparations	0				0
Provisions charges s/congés à payer	0				0
Autres provisions pour risques et charges	0	24 000			24 000
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	194 121	0	0	194 121
Provisions pour dépréciation des immo. incorporelles	0				0
Provisions pour dépréciation des immo. corporelles	0				0
Provisions pour dépréciation des titres de participation	0				0
Provisions pour dépréciation des autres immo. financ.	0				0
Provisions pour dépréciation des stocks	0				0
Provisions pour dépréciation des comptes clients					0
Autres provisions pour dépréciation	0				0
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	0	194 121	0	0	194 121

Dotations et reprises d'exploitation		193 774			
Dotations et reprises financières		347			
Dotations et reprises exceptionnelles					
TOTAL DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS		194 121	0	0	

(1) : à détailler si nécessaire

Note 16

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

VENTILATION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	EXERCICE	
	N	N - 1
Restauration	497 649	
Boutique	640 133	
Commissions	119 307	
Carburant	3 449 852	
Ventes annexes	58 875	
Autres	2 861	13 741
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR SECTEUR D'ACTIVITE	4 768 677	13 741

VENTILATION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	EXERCICE	
	N	N - 1
Chiffre d'affaires réalisé en France	4 768 677	13 741
Chiffre d'affaires réalisé à l'exportation		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	4 768 677	13 741

Note 17

PLUS ET MOINS-VALUES SUR CESSIONS COURANTES D'IMMOBILISATIONS

Les plus et moins-values de l'exercice sur cessions courantes d'immobilisations, classées dans le résultat d'exploitation, s'élèvent à : 0 €

Note 18

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

NATURE DU RESULTAT	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Après impôt
Résultat courant	134 288		134 288	-3 070
Résultat exceptionnel			0	102
Participation des salariés				
Credit d'impôt (Produit à recevoir)			0	
Contribution additionelle 3,3%			0	
RESULTAT NET COMPTABLE	134 288	0	134 288	-2 968

Note 19

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

CATEGORIE	EXERCICE N			EXERCICE N-1 Total
	Effectif salarié	Effectif mis à la dispo. de l'entreprise	Total	
Cadres	1		1	0
Employés et agents de maîtrise	33		33	0
Ouvriers			0	0
TOTAL EFFECTIF MOYEN	34	0	34	0

Note 20

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
SUR OPERATION DE GESTION		
- Chéques de paie non réclamée > 3 ans		102
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	102

ELEMENTS	EXERCICE	
	N	N - 1
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0

Note 22

AVANTAGES, CREDITS, REMUNERATIONS ALLOUEES AUX ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

NEANT

Note 23

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES ET RECUS

ENGAGEMENTS DONNES	AU PROFIT DE					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres ent. liées	Autres	
Cautions sur marchés						0
Autres avals et cautions						0
Effets escomptés et non échus						0
Passifs des filiales sous forme de SNC						0
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées (1)						0
Autres engagements donnés (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	0	0	0	0	0	0

ENGAGEMENTS RECUS	ACCORDES PAR					TOTAL
	Dirigeants	Filiales	Partici-pations	Autres ent. liées	Autres	
Avals, cautions et garanties						0
Autres engagements reçus (2)						0
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	0	0	0	0	0	0

Note 24

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

POSTE DU BILAN CONCERNE	Montant des dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes non financières		
TOTAL	0	0

Note 25

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Compte tenu de l'évolution de la crise sanitaire décrite précédemment, depuis la clôture de l'exercice au 30 septembre 2021, la plupart des gouvernements ont adapté en permanence les mesures restrictives pour contenir le niveau de propagation du virus.
Ces événements ne remettent pas en cause à ce stade les appréciations du Groupe et de la Société concernant la continuité d'exploitation et la valorisation des actifs telles que décrites ci-dessus.